

Département HERAULT

Commune SAINT PONS DE THOMIERES

Monument Maison

Adresse ou situation exacte 17 rue Villeneuve - p. c. section AC n° 479

Utilisation actuelle habitation

Propriétaire M. QUESADA TALAVERA Juan

Adresse Rue Villeneuve Saint-Pons

Occupant

Nature et étendue de la protection Façade sur rue - I.S.M.H.

Le propriétaire consentirait-il au classement éventuel

Epoques de construction XVII° siècle

#### Travaux

Réparation à prévoir d'urgence

Estimation (au besoin sommaire) de ces réparations

Crédit d'entretien nécessaire

N.B. Les trois renseignements précédents devront être fournis par l'Architecte des Bâtiments de France ou éventuellement par l'Architecte en Chef des Monuments historiques.

#### Renseignements bibliographiques

#### Documents graphiques et photographiques anciens connus

**Matériaux de construction** Gros oeuvre : schiste - encadrements : marbre

**Historique** Immeuble fin XVI<sup>e</sup>, début XVII<sup>e</sup> siècle - porte datée sur la clé : 1609

**Description sommaire** Maison à un étage carré sur rez-de-chaussée et un étage de comble, à deux travées. L'ensemble n'a pas trop subi de remaniements à l'exception peut-être des deux grandes baies qui, vu leurs proportions semblent avoir été munies d'un meneau et d'une traverse.

**Rez-de-chaussée** : Une porte piétonne, une porte cochère et une baie.  
Les trois ouvertures sont en arc plein cintre à clé et tailloirs saillants.  
L'originalité de l'ordonnance du rez-de-chaussée réside dans le fait que ces trois ouvertures occupent la largeur totale de l'immeuble, sans pan de mur. Les piédroits intermédiaires, en effet sont communs aux trois arcs.

**1<sup>o</sup> étage** : Le premier étage est éclairé par deux baies, l'une d'elle étroite et haute est munie d'une traverse et appui profilé en quart de rond dans sa partie supérieure. L'encadrement de la fenêtre et la traverse sont chanfreinés.

Le chanfrein s'interrompt à la base des piédroits par un congé.

La deuxième baie plus large présente le même encadrement à l'exception du linteau qui semble être venu remplacer le linteau d'origine.

Au-dessus de la porte piétonne, une petite baie quadrangulaire de même caractère que ses voisines éclaire la cage d'escalier.

**2<sup>e</sup>me étage** : ou **étage de comble** - Cet étage reprend l'ordonnance du 1<sup>o</sup> étage, ses baies offrent les mêmes caractères que les précédentes.

La fermeture d'avant-toit est composée d'un rang d'ardoise débordant au-dessus de la façade.

Date : 9.3.79

Signature :



(Ne rien coller sur cette fiche)